



Non paiement loyer par mon locataire

Par **boula86**, le **15/05/2008 à 10:32**

Bonjour, mon locataire me doit 200 euros sur un loyer de décembre 2007, il a refusé une augmentation du loyer au 1 avril 2008, il me doit aussi 115 euros du loyer de mai 2008 et refuse tous dialogues. Il ne retire pas les lettres recommandées pour les relances et me répond par écrit qu'il ne veut rien savoir...rnque faire?rnLe bail est pourtant clair et il est fait dans une agence.

Par **Marion2**, le **15/05/2008 à 18:14**

Menacez le de le mettre au tribunal et s'il bénéficie de l'APL, d'informer la CAF qui lui supprimera son aide